

PROMOTION ET DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME AU CŒUR DES ACTIVITÉS DES FORUMS LOCAUX DES DROITS DE L'HOMME



minusca focus

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA MINUSCA | N°25 – JANVIER 2023



FLASH SUR LES FORUMS DES DROITS DE L'HOMME



MINUSCA



UN_CAR



UNMINUSCA



UNMINUSCA



UN_MINUSCA



MINUSCA.UNMISSIONS.ORG

Scannez le code QR pour accéder aux informations sur les activités de la MINUSCA



MINUSCA



Scannez ici



minusca focus

#25 | Février 2023



04 **EDITORIAL DE LA NÉCESSITÉ DE PROTÉGER LES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME**

06 **FORUMS LOCAUX DES DROITS DE L'HOMME APPUI DE LA DIVISION DES DROITS DE L'HOMME POUR LE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES DES ORGANISATIONS DES DROITS DE L'HOMME**

09 **FORUM LOCAL DES DROITS DE L'HOMME (FLDH) ET CLUB DES DROITS DE L'HOMME DE LA PRÉFECTURE DE VAKAGA**

12 **LE FORUM PRÉFECTORAL DES DROITS DE L'HOMME DE LA OUKA ET BASSE-KOTTO (FPDHOB)**

14 **LE FORUM LOCAL DE LA NANA-MAMBERÉ**

MINUSCA EN ACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Jesca MUYINGO

RÉDACTRICE EN CHEF

Uwolowulakana
Ikavi-Gbetanou

EQUIPE RÉDACTIONNELLE

Biliaminou Alao,
Cynthia Nasangwe
Emmanuel Crispin
Dembassa Kette

PHOTOGRAPHIE

Herve Serefo,
Leonel Grothe

MISE EN PAGE

Francis
Yabendji-Yoga

MULTIMÉDIA & WEB

Igor Rugwiza,
Dany Balepe

COMMUNITY MANAGER

Grace Mirleine Anselme
Ngbaleo Mbileine

PRODUCTION

Division de la
Communication
Stratégique et
de l'Information
Publique -
MINUSCA

MINUSCA EN ACTION

#25 - Février 2023



Par Hanan Talbi

DE LA NÉCESSITÉ DE PROTÉGER LES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

Le combat en faveur des droits de l'homme n'est rien d'autre qu'un combat mené pour ouvrir le champ des possibles et faire ressortir le meilleur de nous-mêmes et de nos sociétés. Les droits de l'homme sont une source d'inspiration. Ils sont une source de transformation. Ils sont le moteur du progrès et peuvent changer le cours de l'histoire.

Les propos tenus le 27 février 2017, par le Secrétaire General des Nations Unies devant le Conseil des droits de l'homme, viennent rappeler qu'aucune société ne peut se développer sans que les droits de l'homme ne soient protégés, respectés et promus. Cette triple obligation relève de la responsabilité de l'Etat et exige de sa part, des actions diverses sur les plans politiques et programmatiques.

Le 10 décembre 1948, les peuples du monde fondaient déjà, leur foi en des principes et valeurs selon lesquels, tous les hommes naissent libres et égaux et doivent agir les uns envers les autres, dans un esprit de fraternité. Cette fraternité porteuse d'espoir pour les hommes et les femmes du monde entier où qu'ils/elles soient, doit reposer sur une appropriation des droits de l'homme et un engagement pour leur effectivité.

Cette appropriation passe certes par le travail des Etats débiteurs d'obligations qui ont réussi à proclamer les droits y compris

constitutionnellement, à garantir leur reconnaissance internationale à travers les différentes adhésions et ratification aux organisation et



LE MAGAZINE DE CE MOIS MET AINSI EN RELIEF LE TRAVAIL DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME APPUYÉS PAR LA DIVISION ET ORGANISÉS SOUS FORME DES FORUMS DES DROITS DE L'HOMME AU NIVEAU DES RÉGIONS ET DES CONSORTIUMS OU RÉSEAUX DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU NIVEAU DE BANGUI.

traités internationaux, et la mise en place des structures de mise en œuvre et de suivi des engagements nationaux et internationaux. Cependant, sans une implication forte des hommes et des femmes qui ont fait des droits de l'homme leur cheval de bataille à travers l'éducation, la promotion, la surveillance et la défense des victimes des violations, ce travail des Etats ne peut aboutir à l'effectivité des droits de l'homme. Il s'agit ici de souligner le rôle des défenseurs des droits de l'homme qui incluent des leaders communautaires, des organisations de femmes/jeunes,

des institutions académiques, et des acteurs humanitaires et personnalités de la société civile dont le potentiel et l'influence dans la société contribuent à faire évoluer les droits de l'homme. Leur travail ne se fait pas sans risques.

Face au contexte mondial fébrile caractérisé par la paupérisation des populations, l'exposition aux méfaits des guerres et discriminations ainsi qu'au changement climatique, l'engagement de ces personnes et institutions pour la cause des droits de l'homme ne se fait pas sans risques au vu de leurs activités de dénonciation, de plaidoyer et de surveillance des actions nocives des Etats et des acteurs non étatiques intervenant dans les domaines économiques et sociaux dont les intérêts sont menacés par le

travail des défenseurs des droits de l'homme.

Aussi, dans le cadre des Nations Unies, pour encourager la participation des défenseurs des droits de l'homme à l'espace civique et réduire le risque de leur exposition aux attaques et représailles, une résolution du 09 décembre 1998 encourage les Etats à concevoir un cadre juridique protecteur qui fonde la collaboration que la Division des Droits de l'homme a engagée depuis 2014 avec la société civile et les institutions nationales des défenses des droits de l'homme en République centrafricaine.

Il est impérieux de faire une évaluation, un passage en revue des actions menées jusque-là par les défenseurs des droits de l'homme en République centrafricaine. Le Magazine de ce mois met ainsi en relief le travail des défenseurs des droits de l'homme appuyés par la Division et organisés sous forme des Forums des droits de l'homme au niveau des régions et des consortiums ou réseaux des acteurs de la société civile au niveau de Bangui. Ces cadres de concertation et de coordination de l'action des défenseurs des droits de l'homme dans l'approche de la Division des droits de l'homme visent autant à capitaliser sur les forces de la cohésion dans le plaidoyer pour les droits de l'homme, à minimiser les risques des interventions singulières de chaque organisation et à engager des actions communes pour faire face aux défis qui caractérisent leur travail de promotion et de protection des droits de l'homme.



Ainsi, l'opportunité de la commémoration du 75eme anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme se présente comme un moment pour la DDH, le gouvernement centrafricain ainsi que les défenseurs des droits de l'homme, de se concentrer sur le renforcement de l'accès à la justice et à la justice transitionnelle, la protection des défenseurs des droits de l'homme, la gestion de l'espace civique (y compris l'espace numérique) et encourager la participation libre et sûre au processus de paix. C'est cet effort de convergence d'actions de tous les acteurs qui à notre sens, constitue la réussite de notre mission d'appui à la promotion et la protection des Droits de l'homme en République centrafricaine. ■

FORUMS LOCAUX DES DROITS DE L'HOMME

APPUI DE LA DIVISION DES DROITS DE L'HOMME POUR LE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES DES ORGANISATIONS DES DROITS DE L'HOMME.

QUE SONT LES FORUMS DES DROITS DE L'HOMME

Les Forums des droits de l'homme (FDH) sont des cadres de discussion pour les défenseurs des droits de l'homme issus d'organisations non gouvernementales locales, intervenant dans le domaine des droits de l'homme. Ils discutent des problèmes des droits de l'homme qui affectent leurs localités respectives et prennent des initiatives et actions pacifiques pour protéger, promouvoir et défendre ces droits.

MISE EN PLACE DES FORUMS

Au cours de l'année 2021, sept FDH ont été mis en place avec l'appui de la Division des droits de l'homme de la MINUSCA à Bangui y compris Bimbo et Begoua, à Boali, Bossembele, Yaloké, Mbaiki, Boda et Mongoumba. Quatre autres seront mis en place à Damara, Bogangolo, Boganda et Boganangone en 2023. Ces forums locaux sont dirigés par des coordinations locales. Chaque coordination est composée de cinq membres dont un coordinateur et son adjoint, un trésorier général, un rapporteur et un chargé de mobilisation et de communication. L'ensemble des coordinations sous-préfectorales forment le forum préfectoral des droits de l'homme. Les membres des coordinations



ont été formés par la Division des droits de l'homme de la MINUSCA à travers la cellule de Coordination de Bangui sur le monitoring des droits de l'homme, les techniques d'élaboration des rapports en

matière de droits de l'homme et les mécanismes de protection existants tant au niveau national qu'au niveau international.

En perspective, la DDH entend appuyer le renforcement des

capacités des Forums locaux des droits de l'homme afin qu'ils puissent couvrir leurs zones de responsabilités à travers l'établissement de points focaux et la formation des nouveaux membres. ■

CELLULE DE COORDINATION DE BANGUI

La cellule de coordination de la Division des droits de l'homme de Bangui, couvre la capitale, la préfecture de l'Ombella Mpoko et la préfecture de la Lobaye.

Afin d'assurer la réduction progressive des empreintes de la Mission par le transfert des compétences vers les acteurs nationaux, la Division des droits de l'homme, à travers la cellule de coordination de Bangui appuie les organisations de la société civile intervenant dans la promotion et la protection des droits de l'homme en Centrafrique. Cet appui a permis la mise en place des Forums locaux des droits de l'homme dans la capitale Bangui et dans les préfectures de l'Ombella Mpoko et de la Lobaye. ■



FORUM LOCAL DES DROITS DE L'HOMME (FLDH) ET CLUB DES DROITS DE L'HOMME DE LA PRÉFECTURE DE VAKAGA

Dans la Préfecture de la Vakaga, les jeunes du FLDH et CDH manifestent une réelle volonté dans l'accompagnement des populations locales, des victimes et témoins de violations et abus des droits de l'Homme. Cependant, ils sont souvent limités dans leurs ambitions par la faiblesse des capacités techniques, organisationnelles et financières. C'est pourquoi l'accompagnement de ces jeunes par la MINUSCA est une nécessité pour soutenir les efforts de maintien de paix et de lutte contre l'impunité en République centrafricaine (RCA). Des formations techniques sur les thématiques clés en lien avec le respect des droits de l'homme, la lutte contre l'impunité, des appuis organisationnels, des dotations en moyens matériels et logistiques par la Division des droits de l'Homme de la MINUSCA a constitué la base de ce renforcement de capacité.

1. MISE EN PLACE ET ÉQUIPEMENTS

- Du 02 au 05 Avril 2021, la Division des droits de l'Homme à travers son Bureau terrain a initié et mis en œuvre un projet de renforcement des capacités des jeunes leaders en prélude à la mise en place d'un Forum Local droits de l'Homme ;
- Le 17 juin 2021, le Gouvernement centrafricain à travers le ministère de l'administration du territoire et



de la décentralisation, a apporté son soutien à cette initiative à travers sa décision N°211, portant attribution d'agrément au Forum local des droits de l'homme de Birao, d'exercer des activités de promotion et de protection des droits de l'homme sur le territoire centrafricain ;

- Le 05 juillet 2021, le préfet de la Vakaga avec les autres autorités locales et le Chef du Bureau de la MINUSCA ont procédé à la mise en place et au lancement officiel des activités du Forum local des droits de l'homme

dans la préfecture de la Vakaga;

- Le 16 décembre 2021, la Division des droits de l'homme en collaboration avec les autorités locales a procédé à la remise officielle de matériels, équipements et fournitures de bureau aux membres du Forum à Birao. Il s'agit notamment de Six ordinateurs portables, d'une imprimante, de deux panneaux solaires, d'un convertisseur et quatre batteries, ainsi que des fournitures et équipements de bureau. ■



2. PRINCIPAUX RÉSULTATS DU FORUM LOCAL ET LE CLUB DES DROITS DE L'HOMME DE BIRAO

Redynamisation des réseaux locaux des droits de l'Homme dans la préfecture de la Vakaga :

Avec l'appui de la Division des droits de l'homme, les jeunes du Forum local ont mené des activités visant à renforcer les initiatives locales de surveillance et de collecte de données sur les allégations d'abus et de violation des droits de l'homme dans la préfecture.

Ainsi, le 11 octobre 2021, 25 membres, dont 07 femmes, des réseaux locaux de protection des droits de l'Homme ont amélioré leurs connaissances aux normes minimales de vérifications de l'information, dans les localités de Tiringoulou (125 Km à l'ouest de Birao), Gordil (205 Km à l'ouest de Birao), Sikikede (229 Km à l'ouest de Birao) et Ouanda-Djallé (172 km de Birao). Aussi un mécanisme de communication, de prévention et protection des témoins et sources a

été mis en place.

L'initiative a ainsi permis au bureau terrain de renforcer sa capacité de surveillance, mais aussi d'améliorer sa stratégie de prévention et de réponse face aux violations et abus des droits de l'homme.

Plaidoyer pour la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) et les violences sexuelles liées aux conflits (VSLC)

Le 18 octobre 2021, s'appuyant sur les boîtes à image mises à leur disposition par la Section Violence sexuelle liée au conflit de la DDH/MINUSCA, le Forum local et le club des droits de l'Homme ont mené quatre séances de sensibilisation, d'échange et de plaidoyer auprès de 26 membres, dont huit femmes, des comités directeurs et chefs de blocs des sites des déplacés internes, de 42 chefs de quartiers, dont trois femmes, et de 20 jeunes leaders, dont sept femmes, et 46 élèves, dont 20 filles, sur la problématique de la lutte contre les VBG et VSLC, ainsi que sur les mécanismes de

communication et de référencement des cas auprès des structures de référencement et de prise en charge dans la Préfecture de la Vakaga.

L'engagement et l'implication des jeunes ont favorisé la mise en place des réseaux locaux de protection des victimes et témoins des VBG, VSLC et contribué à l'annulation de quatre cas de mariage forcé sur des filles mineures.

Plaidoyer sur le rôle et la responsabilité des ex-combattants démobilisés

Du 26 au 28 janvier 2022, Le Forum local des droits de l'Homme avec le soutien de la DDH/MINUSCA, a initié et mis en œuvre des activités de sensibilisation de 105 ex-combattants démobilisés, dont 51 femmes, afin qu'ils jouent un rôle positif dans la prévention des violences, mais aussi pour servir, au sein des ex-éléments armés, d'allier dans la lutte contre les abus et violations des droits de l'homme dans la préfecture. Le Forum local

et le Club des droits de l'homme ont également contribué au processus de réintégration socio-économique de 550 enfants associés aux groupes au sein des communautés tout en appuyant la mise en place d'un comité de gestion des plaintes et système de référencement, en signalisation des cas par rapport à des violations des droits de l'enfant avec le soutien des réseaux communautaires de protection de l'enfant.

3. Quelques défis liés aux actions du Forum local et le Club des droits de l'homme de la Vakaga

Malgré les actions encourageantes menées par les jeunes de cette structure, le risque de perturbation de cette initiative reste un défi majeur et l'un des obstacles les plus importants concerne le manque de moyens logistiques et de communication, la persistance des tensions intercommunautaires, la criminalité. ■

ILS ONT DIT :

Le préfet de la Vakaga, Leonard Mbelle : « Je suis convaincu que la mise en place du Forum local des droits de l'homme, est un facteur de consolidation de la paix et de cohésion sociale dans la préfecture, et je réaffirme l'engagement du gouvernement centrafricain à poursuivre l'accompagnement des initiatives d'apaisement et de lutte contre l'impunité. Je félicite et encourage la MINUSCA, à travers la Division des droits de l'Homme pour sa détermination et sa précieuse contribution dans la promotion et protection des droits de l'homme dans la Vakaga ».

LE FORUM PRÉFECTORAL DES DROITS DE L'HOMME DE LA OUAKA ET BASSE-KOTTO (FPDHOB)

1. Création et collaboration avec le Bureau terrain des droits de l'homme (BT-DH) Bambari

- Le Forum préfectoral des droits de l'homme de la Ouaka et de la Basse-Kotto (FPDHOB), a vu le jour le 18 mai 2019, à Bambari à l'issue d'un atelier de formation sur le rôle des activistes dans la promotion et la protection des droits de l'homme, organisé par le bureau de terrain des DH de la MINUSCA à Bambari, au profit des acteurs de la société civile, incluant les représentants des jeunes, des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des religieux et des syndicats. Près de deux années plus tard, cette association (le FPDHOB) a obtenu, grâce au soutien et à l'accompagnement de la MINUSCA, une reconnaissance juridique officielle, grâce à la délivrance, le 28 décembre 2021, par les autorités compétentes, d'un agrément d'exercer sur le territoire centrafricain.

- Depuis sa création, le FPDHOB bénéficie de l'appui du BT-DH-Bambari en matière de renforcement de capacités, notamment à travers l'organisation régulière des sessions de renforcement de capacités sur diverses thématiques en rapport avec les droits de l'homme, telles les techniques de surveillance, de collectes et d'analyse des informations sur les droits de l'homme, le rapportage/documentation des cas de violation ou d'abus des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

2. Quelques activités en brève mises en oeuvre

- Le 21 mars 2022, le BT-DH-Bambari a organisé une séance de renforcement



de capacités à l'intention de 50 membres, dont 16 femmes, du Forum local des droits de l'homme de Grimari sur : « la prévention des discours d'incitation à la haine et à la violence ». Cette activité, réalisée grâce à la DDH de la MINUSCA, visait à amener les membres du Forum des droits de l'homme à mieux s'imprégner des conséquences de telles infractions et

de les engager davantage dans la lutte contre cette forme de violence.

- Le 12 avril 2022, le BT-DH-Bambari a organisé une session de renforcement de capacités sur les techniques de monitoring et de rapportage sur les violations des droits de l'homme à l'endroit des 14 membres dont quatre femmes du Forum de droits de l'homme de la Ouaka et Basse-kotto.

- Le 28 septembre 2022, le BT-DH a organisé une sensibilisation au profit de six membres, tous des hommes, du Forum des droits de l'homme de Bambari sur « la justice transitionnelle en République centrafricaine ».

- Le 5 octobre 2022, le BT-DH a sensibilisé six membres du Forum des droits de l'homme de Bambari, tous des hommes, sur le : « monitoring des manifestations et réunions publiques ». Dans son exposé, le BT-DH a abordé les normes relatives à la liberté de réunion, d'association et d'expression, les normes sur l'usage de la force par les fonctionnaires chargés de l'application des lois, le but, les difficultés du monitoring des manifestations, ainsi que les différentes étapes du monitoring des manifestations.

- Le 10 octobre 2022, le BT-DH-Bambari a organisé une session de formation au profit de 10 personnes, dont une femme, du forum des droits de l'homme de Alindao. La session a porté sur deux thématiques suivantes à savoir : « Généralités sur les droits de l'homme » et « Droits de l'homme et élections ». Aux termes de la session, une copie de la déclaration universelle des droits de l'homme et une copie des modules présentés ont été remises aux participants.

- Le 19 octobre 2022, à la demande des membres du Forum des droits de l'homme de Bambari, le BT-DH a conduit une session de sensibilisation sur la méthodologie et les principes liés à l'observation des procès. Au total, quatre membres du Forum, tous des hommes, ont pris part à cette activité. Au cours de la session, les organisations de droits de l'homme ont indiqué que l'observation de procès nécessite une méthodologie fondée sur la non-intervention en vue de ne pas porter atteinte au respect de l'indépendance du pouvoir judiciaire. Il a été rappelé aux participants que les observateurs ont pour seul mandat d'observer la procédure sans intervenir et de respecter les principes d'impartialité, de respecter les parties au procès, d'observer de la discrétion, la confidentialité et d'avoir une bonne capacité d'analyse et de réaction.

3. Appuis et témoignages des membres du Forum des droits de l'homme de la Ouaka et Basse-Kotto

L'appui du BT-DH au FPDHOB s'est étendu à l'élaboration d'un projet de construction d'un centre d'information et de documentation sur les droits de l'homme à Bambari. Ce futur centre servira par ailleurs de siège au FPDHOB.

En termes d'impact, notons que les membres du FPDHOB sont aujourd'hui pro-actifs sur les questions des droits de l'homme dans leurs zones d'opérations. En témoignent les déclarations de certains de ses membres lors de la session hebdomadaire de formation tenue le 05 octobre 2022. ■

ILS ONT DIT :

■ **Goffete Robert Claude, président du FPDHOB** : « C'est grâce aux sessions de formations du BT-DH de la MINUSCA que nous avons été édifiés, nous-même, sur les droits de l'homme et nous menons aujourd'hui avec efficacité des activités de sensibilisation des populations sur les droits de l'homme et contribuons ainsi au changement des mentalités de nos communautés qui ne se résignent plus face aux violations ou abus de leurs droits mais contribuent plutôt à leur protection et à la lutte contre l'impunité ».

■ **Gossandji Norbert, membre du FPDHOB** : « Au-delà de l'efficacité du travail du FPDHOB, la collaboration avec le BT-DH-MINUSCA a permis de renforcer la confiance des populations aux deux entités. Le Forum bénéficie désormais d'une large notoriété auprès des autorités locales et auprès des populations contrairement aux autres organisations des droits de l'homme qui l'ont précédées ».

■ **Mobilik Joseph, membre du FPDHOB** : « Grâce au BT-DH MINUSCA, le FPDHOB a l'expertise nécessaire aujourd'hui pour mener seul des activités de promotion sur diverses thématiques des droits de l'homme et de contribuer à la protection des droits des victimes et à la lutte contre l'impunité dans la Ouaka et la Basse-Kotto ».

■ **MAKO Antoine, membre du FPDHOB** : « Grâce au coaching du BT-DH-MINUSCA Bambari, le FPDHOB a obtenu l'accord des autorités judiciaires et policières de Bambari pour faire le monitoring des lieux de détention, ainsi que des sensibilisations des populations dans les quartiers ».

4. Défis rencontrés :

Au-delà des efforts fournis par le BT-DHBambari, il faut noter que le Forum des droits de l'homme reste confronté à un certain nombre de défis qui affectent sa pleine opérationnalité dans la région. Il s'agit notamment :

- Du manque d'infrastructures propres, même si un projet de la DDH/MINUSCA est en cours de validation pour remédier à ce défi ;
- Du manque de moyens logistiques et financiers pour assurer une surveillance efficace de la situation des droits de l'homme dans sa zone de couverture. ■

LE FORUM LOCAL DE LA NANA-MAMBERÉ

1. Mise en place

Le Forum local de Bouar a été mis en place le 15 janvier 2022, par le bureau de la Division des droits de l'homme de Bouar, pour documenter et informer des violations et abus des droits de l'Homme dans les villes et villages de la préfecture de la Nana-Mamberé. Un bâtiment baptisé « La maison des droits de l'homme », a été construit sur le financement de la MINUSCA et mis à la disposition des membres du Forum local des droits de l'homme de la préfecture.

2. Construction et équipement du bureau du réseau des droits de l'homme de la Nana Mambéré

Le réseau des ONGs des droits de l'homme de la Nana-Mamberé avait lancé un appel de détresse au bureau DDH/Bouar, à travers la Mission Multidimensionnelle Intégrée des

Nations unies pour la Stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), de voler à son appui en lui construisant un bureau qui va lui permettre de dynamiser ses activités grâce à des moyens logistiques qui vont lui faciliter l'accès aux victimes de violation des droits humains dans la zone Ouest de la République centrafricaine.

Le bureau DDH avait accepté de soutenir un projet de réhabilitation et d'équipement d'un bureau du réseau des ONG des Droits de l'homme où les victimes et témoins des violations et abus des droits de l'homme peuvent s'y rendre.

Le projet consiste à mettre à la disposition des ONGs des Droits de l'Homme réuni dans le Réseau, un bureau qui servira de siège pour leur permettra de travailler au bénéfice de toute la population de la préfecture de la Nana-Mamberé. Ce projet est financé à près de 25 millions de FCFA par la MINUSCA, dans le cadre des Projets à impact rapide.

Malgré l'occupation de la ville de Bouar par les groupes armés de décembre 2020, à mars 2021, le projet a été mis en oeuvre

et le bâtiment a été remis officiellement aux ONGs des droits de l'homme le 20 mai 2022.

3. Impact

Le bâtiment construit et équipé est désormais le siège du Réseau des ONGs des droits de l'homme et sert de bureau aux membres du Forum pour recevoir toutes personnes victimes et témoins de violations et abus des droits de l'homme.

Cette initiative est appréciée par la population qui comprend que, pour la première fois grâce à la MINUSCA, les activistes des droits de l'homme disposent d'un siège pour y travailler, et d'une adresse physique où elle peut s'y rendre pour dénoncer et référencer les violations et abus des droits de l'homme dont elle est victime.

Les autorités politico-administratives ont déclaré dans leurs discours, lors de la cérémonie de remise du bâtiment le 20 mai 2022, leur soutien à la lutte contre les violations et abus des droits de l'homme. ■



LE FORUM LOCAL DES DROITS DE L'HOMME DE LA HAUTE-KOTTO ET LE FORUM LOCAL DES DROITS DE L'HOMME DE SAM-OUANDJA

En raison du dynamisme et des nombreuses activités de terrain du Forum local des droits de l'homme dans la Haute-Kotto (FLDH-HK), la Direction des droits de l'homme de la MINUSCA a pensé le soutenir par la construction d'un siège dans le cadre des Projets à impact rapide (QIPS).

Le siège du FLDH-HK qui comprend une bibliothèque équipée de livres, une salle de conférence ainsi qu'un bureau tous deux meublés a été officiellement réceptionné par les membres du FLDH-HK le 26 août 2022, en présence de la Directrice de la Division des droits de l'homme de la MINUSCA, Hanan Talbi. En outre, 48 membres du FLDH-HK dont 19 femmes, ont été formés du 13 au 14 février 2023 à Bria. L'objectif était d'abord d'évaluer la capacité organisationnelle, fonctionnelle et technique des membres du Forum à remplir leur mandat de promotion et de protection des droits de l'homme, et ensuite de leur donner les compétences fondamentales pour qu'ils puissent exécuter les tâches de leur

mandat de manière indépendante, avec peu de soutien de la part du Bureau de terrain de la MINUSCA (BT-DH). Bria compte environ 36 Organisations de la société civile (OSC) dont les actions s'étendent pour la plupart au-delà de la ville de Bria. Ces OSC sont des partenaires privilégiés de la MINUSCA et plus particulièrement du Bureau de terrain des droits de l'homme de la Mission (BT-DH). Afin d'être efficaces, les OSC fédèrent leurs actions à travers des groupes de travail qu'ils ont mis en place. Le Forum local des droits de l'homme de la Haute-Kotto (FLDH-HK) mis en place par les acteurs locaux de Bria, le 07 novembre 2019, est très actif. En effet, chaque OSC de Bria est représentée au sein du FLDH-HK à travers deux membres



Cérémonie de remise officielle du siège du FLDH-HK en présence de la directrice de la Ddh à Bria

délégués. Aussi, le bureau exécutif du FLDH-HK comprend 14 membres dont sept femmes (la vice-présidente est une femme).

Fort donc de ces valeurs ajoutées, le FLDH-HK a été dynamique en ce qui concerne le monitoring des violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire (DIDH et DIH) et a mis en œuvre une série d'activités entre 2020 et 2022 :

- Des leaders des 33 blocs du site des personnes déplacées internes du PK3 de Bria ont été sensibilisés, du 15 au 22 avril 2020, sur les notions des droits de l'homme et les responsabilités des leaders, ainsi que les mesures barrières sur la COVID-19 ;

- Le FLDH-HK a fait le monitoring des élections présidentielles et législatives du 27 décembre 2020 ;

- Des responsables de la société civile ont participé, le 08 décembre 2020, à un atelier de renforcement des capacités sur les notions des droits de l'homme et l'impact de la COVID-19 sur le respect des droits de l'homme ;

- Des séances de sensibilisations et de monitoring des droits de l'homme ont aussi été organisées du 31 janvier 2022 au 06 février 2022 dans 14 villages se trouvant sur l'axe Irabanda, au sud de Bria.

FORUM LOCAL DES DROITS DE L'HOMME DE SAM-OUANDJA

■ AU COURS D'UNE PREMIÈRE MISSION CONJOINTE, des acteurs de la société civile, à Sam-Ouandja le 19 août 2022, à laquelle le BT-DH a pris part, plusieurs participants ont manifesté le désir de se regrouper au sein d'une association pour la défense et la promotion des droits de l'homme. C'est faisant suite à cette requête, que le 10 septembre 2022, un bureau provisoire du Forum local des droits de l'homme inclusif a été mis en place à Sam-Ouandja. Le 11 septembre 2022, les membres dudit bureau ont été formés sur les outils et techniques de monitoring et rapportage.



■ LES 35 MEMBRES, DONT 18 FEMMES, du FLDH de Sam Ouandja ont aussi participé, les 20 et 21 février 2023, à un atelier de renforcement des capacités sur la promotion et la protection des Droits de l'homme. Toutes les composantes de la société y étaient représentées. Ils ont reçu des formations en monitoring et reporting sur les élections, les violations des droits de l'homme, la répression des infractions liées

au droit international humanitaire (DIH), au droit international des droits de l'homme (DIDH) ainsi que sur le plaidoyer.



■ LE FLDH DE SAM OUANDJA s'est également démarqué lors de la visite de haut niveau conduite par la cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, et le Premier ministre centrafricain, Felix Molua, le 23 février 2023 à Sam-Ouandja. Au cours de cette visite, le Premier Ministre a félicité les membres du FLDH pour leur initiative, tout en les invitant à plus de bravoure et d'engagement dans la protection des populations civiles aux côtés de la MINUSCA.



Réseaux sociaux et informations en continu



RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA MINUSCA SUR



#UNMINUSCA



TOUT SAVOIR SUR LA **MINUSCA**

minusca.unmissions.org

MINUSCA



*Scannez et
découvrez*

